

## 4 Économie

## Concertation Cobac et profession bancaire et financière

### Banques, le régulateur brandit la chicotte

Innocent M'BADOUUMA  
N'Djamena / Tchad

LA 9<sup>ème</sup> réunion annuelle de concertation du président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale avec la profession bancaire et financière de la Cémac s'est tenue le 20 juillet 2017, au Hilton de N'djamena. C'était au lendemain du symposium Justice et Banque dans la Cémac, qui s'est déroulé dans la même ville.

A l'ouverture des travaux menés à huit clos, M. Abbas Mahamat Tolli, président de la Cobac a expliqué que ce forum annuel sert de cadre d'échanges pour analyser l'évolution et les améliorations à apporter au système bancaire de la Cémac, et promouvoir, ensemble, les bonnes pratiques dans le domaine bancaire et financier dans

la zone.

Donnant un aperçu du secteur, M. Abbas Mahamat Tolli a indiqué qu'au 30 avril 2017, la Cémac a observé une légère embellie du point de vue du total bilan, avec une croissance de 1,38 %, soit 176 milliards de nos francs, par rapport au niveau du 30 avril 2016. Quant aux crédits bruts, ils ont connu une hausse de 5,28 %, soit 423 milliards de francs, principalement attribués au secteur privé. Mais, cette hausse cache des contre-performances car sur la même période, la grippe à frapper les remboursements des crédits. Les créances en souffrance sont passées à 292 milliards de francs, soit une hausse de 26,36 %. Bien pire, les créances douteuses, c'est-à-dire difficilement remboursables, ont explosé progressant à 142 milliards de francs (+18,39



Abbas Mahamat Tolli, président de la Cobac.

Photo : D.R

%). Sur un autre plan, les clients de banques ont réduit leur épargne. Les dépôts de la clientèle ont baissé de 5,81 %, représentant 579 milliards de francs. Au plan de la tenue des comptes, " sur les 52

banques de la zone en activité, 27 disposent de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat", a précisé Abbas Mahamat Tolli.

D'où l'appel à la prudence réitéré par le président de

la Cobac, lors de la conférence de presse accordée au terme des travaux. " Plusieurs établissements de crédits ont tendance à perdre de vue le respect des règles prudentielles édictées par la Cobac et par conséquent, à se surexposer, espérant ainsi satisfaire des objectifs de rentabilité ", a-t-il dit. Cette soif de rentabilité explique en grande partie les multiples infractions constatées dans la gestion des banquiers. Et le régulateur d'appeler au sens de la responsabilité, avant de brandir la chicotte face aux banquiers et financiers indéliques. " La Cobac jouera pleinement son rôle et ne manquera pas de rappeler à l'ordre et de sanctionner ceux qui s'écarteront des normes et règles en vigueur. Il y va de l'intérêt de notre système bancaire et plus largement de la survie de notre système financier ", a conclu Abbas Mahamat Tolli.

### Les Gabonais aux assises bancaires de N'Djamena

Claude Ayo Iguendha, président de la Fédération des APEC Cémac.



Photo : D.R

C'est la confirmation du leadership du Gabon dans le secteur bancaire en zone Cémac. Claude Ayo Iguendha est le président de la Fédération des associations des établissements de crédit de l'Afrique centrale. Les participants ont apprécié ses précieux conseils.

Pr Jean Claude James, doyen de la Faculté de Droit et Sciences économiques (UOB).

Premier orateur du Panel



Photo : D.R

1, le Pr Jean Claude James a dit que " le banquier est susceptible d'engager sa responsabilité contractuelle ou délictuelle, selon le cas, parce qu'en octroyant un tel crédit, il a permis au débiteur de prolonger artificiellement une activité largement obérée conduisant ainsi à l'augmentation inconsidérée du passif ou à la diminution de l'actif".

Roger Owono Mba, directeur général BGD

" La position du banquier n'est pas aisée car il travaille avec une économie qui va mal en ce moment. La Cobac nous demande de financer les entreprises tout en observant les ratios. C'est tout le génie des banques de trouver des solutions, développer le business, en accompagnant les entreprises, par exemple par des délais de règlements de crédits plus longs, tout en étant rigoureux.

Propos recueillis par I. M'B.

## Risques de non remboursement des emprunts bancaires

### Tung Nsue dénonce les " crédits politiques "

I. M'B.  
N'Djamena / Tchad

LORS des travaux de N'Djamena, l'une des interventions de M. Rafael Tung Nsue, président de la Commission de surveillance des marchés financiers, a fait mouche. En effet, il a évoqué une pratique bien réelle dans le milieu ban-

caire mais encore tabou. Une pratique que seuls les agents d'établissements de crédit et les signataires des dossiers, murés dans le secret bancaire, connaissent bien : " une complaisance qui n'honore pas le banquier entré en collusion d'intérêts avec certains milieux politico-administratifs", a-t-il dit.

Longtemps banquier, Tung Nsue a vu se développer une pratique qui explique



Photo : D.R

que beaucoup de crédits soient non-remboursés par les emprunteurs. Il a qualifié le phénomène rampant au sein des banques de " crédit politique" ou " crédit par lettre recommandée " où un homme, par sa position politique ou sociale, obtient que l'octroi d'un crédit à une tiers personne ou

Rafael Tung Nsue, secrétaire général de la Cosumaf.

à lui-même, via son entreprise identifiée à cet effet. " Cette pratique n'honore pas les banquiers complaisants, a dit M. Rafael Tung Nsue. Pour lui, les risques de non-remboursement desdits " crédit politique" et " crédit par lettre recommandée" sont élevés; entraînant tantôt le déséquilibre des comptes bancaires, ou simplement leur faillite en cas de montants cumulés élevés.

## Consolidation des comptes d'un groupe bancaire

### La holding BGFIBank en modèle à N'Djamena

I. M'B.  
N'Djamena / Tchad

LORS des travaux de la 9<sup>ème</sup> réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière, le thème " la supervision sur base consolidée : cas du groupe BGFIBank", proposé par la Fédération des associations professionnelles des établissements de crédit, aura permis de mettre en



Photo : D.R

Mme Huguette Oyini, directeur général adjoint du groupe BGFIBank Holding Corp.

vedette le groupe BGFIBank, leader du secteur

bancaire en Afrique centrale.

Au début, chaque entité d'un groupe bancaire présentait son total bilan séparément. Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif à la supervision et la surveillance des holdings financières, toutes les holdings financières assujetties au contrôle doivent désormais déployer un dispositif de supervision et de pilotage sur base consolidée. Et pour cause, " le dysfonc-

tionnement et la faille d'une entité peut affecter l'équilibre de tout le groupe tout entier", a expliqué le président de la Cobac, Abbas Mahamat Tolli.

Pour montrer l'exemple, Mme le directeur général adjoint de BGFIBank Holding Corporation a fait la présentation des entités du groupe. Elle a décrit l'organisation des activités de la holding. Plus important, elle a indiqué que la gestion de son groupe repose sur six piliers que sont les

informations financières et les performances du groupe, les ratios prudentiels, le crédit, la gestion des risques et le contrôle, le capital humain et le système d'information. De l'expérience de BGFIBank, on apprend que la supervision sur base consolidée d'une holding repose sur une plate-forme collaborative, qui génère un tableau de bord de suivi et automatise la remontée d'informations des filiales vers le groupe.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 25/07/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1648	1USD =	563,150	1 USD	582,860	CAC 40	25/07/2017	5 140,76
		CAD	1,4584	1CAD =	449,779	1 CAD	473,572	DOW JONES	25/07/2017	21 544,44
		JPY	129,0900	1JPY =	5,081	100 JPY	528,403			
		GBP	0,8935	1GBP =	734,143	1 GBP	766,468			
		CHF	1,1020	1CHF =	595,242	100 CHF	62 339,96			
		ZAR	15,0916	1ZAR =	43,465	100 ZAR	4 519,84			
		MAD	11,0912	1MAD =	59,142	1 MAD	61,50			
		CNY	7,8622	1CNY =	83,432	1CNY	85,93			
		KES	120,8300	1KES =	5,429	1KES	5,59			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
25 Juillet 2017: 48,52